

"Comment est né le projet" dans Le Monde (12 mai 1950)

Légende: Le 12 mai 1950, le quotidien français Le Monde relate les origines de la déclaration du 9 mai 1950 du ministre des Affaires étrangères Robert Schuman.

Source: Le Monde. 12.05.1950. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"comment_est_ne_le_projet"_dans_le_monde_12_mai_1950-fr-6503cafc-6c32-4a12-9da1-0735333b0c67.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Comment est né le projet

La proposition française sur le charbon et l'acier n'a été connue jusqu'à la dernière minute que par un très petit nombre d'initiés. Elle a produit un effet de surprise, et c'est d'ailleurs ce que voulaient ses auteurs. Mais elle n'est pas seulement le fruit de leur imagination : elle est l'aboutissement d'idées qui mûrissaient depuis longtemps dans les milieux politiques et économiques.

Ce n'est pas un hasard si en même temps qu'elle vise à l'édification de l'Europe elle porte plus spécialement sur les rapports franco-allemands. Les deux questions dépendent intimement l'une de l'autre. Il est impossible de concevoir une construction européenne sans un règlement des relations entre la France et l'Allemagne. Ce n'est pas un hasard non plus si le problème est abordé sous l'angle du charbon et de l'acier. Ces deux industries peuvent aussi bien servir à unir qu'à diviser les deux pays.

Nous ne rappellerons pas les vieux projets qui avaient été formés, bien avant la guerre, pour associer le charbon allemand et le fer français. Après la guerre, le problème de l'ensemble des relations économiques entre les deux pays s'est posé de façon nouvelle, surtout après que l'idée d'une union européenne eut pris corps. On a songé à des ententes ou à des cartels internationaux. Mais cette méthode se heurta à des objections d'ordre pratique ou idéologique. Les Américains prirent soin de nous avertir de leur hostilité à ce genre d'organisation. La commission des questions économiques du Conseil de l'Europe proposa en décembre d'instituer un contrôle des cartels.

La même commission émit une suggestion originale. Il serait créé de grandes compagnes intraeuropéennes dont les particuliers comme les gouvernements pourraient être actionnaires. L'une d'elles pourrait posséder ou contrôler l'industrie sidérurgique de la Ruhr.

A peu près au même moment M. Paul Hoffman poussait l'Europe dans la voie de l'intégration économique. Pourtant on sentait la nécessité de commencer à travailler dans un cadre plus restreint. La question du charbon et de l'acier n'avait jamais cessé d'être présente aux esprits tant en France qu'en Allemagne. Du côté allemand on a lancé récemment l'idée d'un condominium sidérurgique comme moyen de résoudre le problème de la production et des débouchés. Du côté français on est venu à des idées du même genre par un autre biais.

La guerre froide a suscité des inquiétudes dans les milieux politiques. Pour éviter qu'elle ne dégénérât en guerre chaude il semble que l'on ait voulu ramener l'opinion publique vers la construction pacifique de l'Europe. Pour cela il fallait produire un choc. D'où l'idée de sacrifier solennellement sur l'autel de l'Europe une fraction de la souveraineté nationale de faire apport à une autorité européenne de notre production de charbon et d'acier. Les raisons politiques prenaient le pas sur les considérations économiques, mais en même temps elles amenaient nos gouvernants à proposer une solution à un problème industriel fondamental.

Cette sorte d'intuition a pris forme dans la proposition Bidault-Schuman en quelques jours seulement. Mais sous l'impulsion de M. Jean Monnet les experts du Quai d'Orsay, ainsi que du commissariat au plan, avaient déjà étudié à fond l'aspect technique de la question. Le secret le plus absolu fut gardé. En dehors de MM. Georges Bidault et Schuman, très peu de ministres furent mis au courant. Mais l'acquiescement du conseil fut unanime. L'effet de choc a certainement eu lieu. Dans l'ensemble les premières réactions sont favorables, peut-être plus encore à l'étranger qu'en France. Ce n'est donc pas un vain projet qui vient de naître, mais une idée qui fera son chemin. Le gouvernement est décidé à en poursuivre l'application avec continuité.

Marcel TARDY.